

Questions orales

[Traduction]

LE MULTICULTURALISME**LE PROJET DE CRÉATION DU POSTE DE COMMISSAIRE AU MULTICULTURALISME**

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Multiculturalisme). Elle a trait aux propositions du gouvernement concernant le projet de loi sur le multiculturalisme.

Comme le ministre le sait, le gouvernement est coupable d'un grand nombre d'omissions regrettables dans la disposition du projet de loi, dont la création d'un poste de commissaire au multiculturalisme.

● (1450)

Étant donné que cette mesure a été proposée à l'unanimité par les trois partis et approuvée par tous les témoins ayant comparu devant un comité permanent, le gouvernement consentira-t-il à créer un poste de commissaire au multiculturalisme chargé de faire appliquer la loi et de jouer le rôle que le commissaire aux langues officielles a joué avec succès en matière de bilinguisme officiel?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, j'espérais que le député allait féliciter le gouvernement d'avoir affecté au multiculturalisme 62 millions de dollars sur les cinq prochaines années. Je croyais qu'il allait applaudir les efforts que nous déployons pour améliorer les relations entre les races et la compréhension entre les cultures, les mesures que nous prenons en matière de soutien et de participation communautaires, de patrimoine, de cultures et de langues...

Des voix: Bravo!

Des voix: Encore!

M. Marchi: Après les quatre budgets mesquins qu'il a présentés, je me m'intéresse pas à un gouvernement à ce point désespéré qu'il est prêt à acheter des voix. Ce qui m'intéresse, ce sont les faits ainsi que les dispositions du projet de loi du gouvernement.

M. Crosbie: Pourquoi n'acceptez-vous plus personne dans votre association? Il s'agit d'une association assez fermée.

M. Marchi: Vous avez déjà assez de problèmes avec le libre-échange, John. N'insistez pas.

M. Crosbie: Ils s'en prennent à Marchi.

M. le Président: Le député voudra bien poser sa question.

Des voix: S'il en a une.

LA RECONNAISSANCE DU MULTICULTURALISME

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, c'est encore au ministre d'État chargé du Multiculturalisme que je m'adresse. Ma question porte encore une fois sur le projet de loi concernant le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada. De nombreux groupes, y compris le Conseil ethno-culturel, estiment que le fait d'avoir qualifié le multiculturalisme dans le projet de loi C-93 d'élément d'abord

essentiel, puis fondamental de la société canadienne, constitue une reconnaissance à la fois mièvre et médiocre de cette réalité.

Puisque le gouvernement se plaît à reconnaître que la société canadienne est bilingue et multiculturelle, et puisque l'Accord du lac Meech reconnaît déjà la dualité linguistique française-anglaise comme caractéristique fondamentale, pourquoi le gouvernement n'accepte-t-il pas de reconnaître également notre réalité multiculturelle comme une caractéristique fondamentale de notre pays? Pourquoi ces deux poids deux mesures?

M. Hnatyshyn: Mais nous avons reconnu cette réalité!

M. Marchi: Pas du tout. N'induisez pas la Chambre en erreur. Vous ne l'avez pas reconnu.

M. Crosbie: «Nous sommes en marche, M. Marchi, et nous sommes déjà 3 000».

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le ministre a la parole.

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, le député se réclame d'un parti qui a annoncé une politique multiculturelle en 1971 et qui ensuite n'a rien fait pendant 15 ans.

M. Gauthier: Nous voulons le vrai ministre, pas vous!

M. Weiner: Tout d'abord, le gouvernement actuel a marqué son engagement en créant une société où les perspectives sont plus égales, en facilitant autant que possible l'accès à tous les membres de cette société...

M. Axworthy: Parlez-nous du projet de loi sur les réfugiés!

M. Weiner: ... de façon à rendre notre société meilleure et plus productive grâce à l'apport de chacun. Puis, après force consultation, nous avons présenté le projet de loi sur le multiculturalisme dont le Parlement est présentement saisi. Peut-être que si le député avait assisté aux audiences du comité législatif, il aurait pu lui communiquer le fruit de ses réflexions. Mais il se trouve maintenant dans l'amendement.

* * *

L'AGRICULTURE**LES SUBVENTIONS AGRICOLES—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE**

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Lors de ses rencontres en Europe en préparation du sommet économique, le premier ministre a découvert que si l'on se sert de la proposition américaine à l'OCDE pour ce qui est de mesurer les subventions agricoles, le Canada n'a rien à envier aux Européens, alors que 46 p. 100 du revenu de nos agriculteurs proviennent de subventions en vertu de la mesure américaine, comparativement à 49 p. 100 dans le cas des Européens.